

COMMUNIQUÉ

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL

Visa de conformité de la DGMP :

Date de lancement : 29/06/2018
Appel à manifestation d'intérêt : N°_001/05/2018
Nom du projet : Réalisation d'un accompagnement à la certification ISO 9001 version 2015
Source de financement : Fonds propres CNAMGS

1. OBJET

Par le présent appel à manifestation d'intérêt, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale se propose d'arrêter une liste restreinte des **Consultants qualifiés qui seront appelés à soumissionner pour la réalisation d'un accompagnement à la certification ISO 9001 version 2015.**

2. PARTICIPATION

Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux bureaux d'études nationaux ou internationaux qui ne sont pas concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

3. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent comprendre les éléments suivants :

- une déclaration de manifestation d'intérêt signée du représentant du consultant faisant apparaître son nom, sa qualité, son adresse, sa nationalité et les pouvoirs qui lui sont délégués;
- les documents arrêtant la constitution ou le statut, le lieu d'enregistrement et le domicile légal de la société. Ces documents comprennent l'agrément de commerce ou registre de commerce;
- une attestation de non faillite délivrée par le tribunal compétent du lieu du siège social du **consultant et datant de moins de trois (3) mois;**
- une attestation d'imposition prouvant que le **candidat** est à jour de ses obligations fiscales au titre de l'année n-1 (uniquement pour les candidats nationaux, **sauf s'ils bénéficient d'une dérogation**) ;
- une attestation CNSS du premier trimestre 2018 (uniquement pour les candidats nationaux, **sauf s'ils bénéficient d'une dérogation**) ;
- une attestation DTS CNAMGS du trimestre précédent (uniquement pour les candidats nationaux, **sauf s'ils bénéficient d'une dérogation**) ;
- un relevé d'identité bancaire;
- la liste du matériel dont le candidat dispose;

- la liste du personnel clé avec leurs fonctions respectives et leurs CV signés **ainsi qu'une copie des diplômes traduits et authentifiés par l'autorité compétente;**
- les références générales et spécifiques du candidat dans le domaine concerné par l'appel à manifestation d'intérêt (joindre les fiches projets précisant la valeur en FCFA des prestations réalisées) ;
- la liste des sous-traitants, le cas échéant.

Les consultants peuvent s'associer et présenter une candidature unique. Pour cela, ils doivent présenter un accord de groupement entre bureaux. Cet accord doit préciser le statut juridique, le chef de file du groupe, le rôle et les titres de chaque membre. Chaque membre doit, par ailleurs, produire les pièces demandées ci-dessus.

Ils ne doivent comporter aucune proposition financière et être présentés en un original et 4 copies.

5. CRITERES DE PRESELECTION

Les candidatures seront examinées suivant les critères ci-dessous :

- le candidat doit justifier d'une expérience de plus de **3 ans** dans les prestations similaires;
- le candidat doit justifier des moyens matériels, techniques adéquats et d'un personnel clé en adéquation avec la mission;
- le candidat doit justifier d'un chiffre d'affaires moyen de **100 000 000 de FCFA (Cent millions de francs CFA)** pendant les **trois (3)** dernières années;
- le candidat doit justifier d'une capacité financière lui permettant de démarrer l'exécution des prestations dès la notification du marché (joindre les documents attestant l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédits, etc.);
- le candidat ne doit pas avoir d'antécédent de non-exécution de marché. Le soumissionnaire doit établir qu'il a exécuté et achevé tous les marchés obtenus pendant au moins les trois (3) dernières années, et qu'il n'a pas de litige qui lui soit imputable en cours avec l'Administration.

6. DATES LIMITES DE DEPÔT DES OFFRES, LIEU DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES PLIS

Les dossiers d'appel à manifestation d'intérêt doivent être adressés à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **mardi 31 Juillet 2018 à 09 heures**. Les plis seront ouverts en présence des représentants des candidats qui le souhaitent **à la même date à 09 heures 30 minutes**.

Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
Direction des Affaires Administratives au 4ème étage du Siège
Sise au Boulevard de l'Indépendance

BP: 3999 Libreville

Tél: 01 77 59 66 167168; Portable: 05 99 08 281 05 65 20 35

Fait à Libreville, le 2 Juillet 2018

Le Directeur Général du Budget
et des Finances Publiques

Fabrice ANDJOUA BONGO ONDIMBA

Le Directeur Général
de la CNAMGS

Renaud ALLOGHO AKOUE

